



ÉCOLE  
**SAINT-MICHEL**

5 Rue du Château • 36250 Nihérne



## OUVERTURE DE L'ÉCOLE PRIVÉE TECHNIQUE Philibert VRAU

Un nouvel élan pour **LA MARTINERIE**



### **Contacts presse**

Abbé Vincent Béтин  
Directeur de la Communication

Tél. : 02 54 29 84 36 ; Port. : 06 85 07 44 89  
Fax : 02 54 29 80 77  
vincent.betin@gmail.com

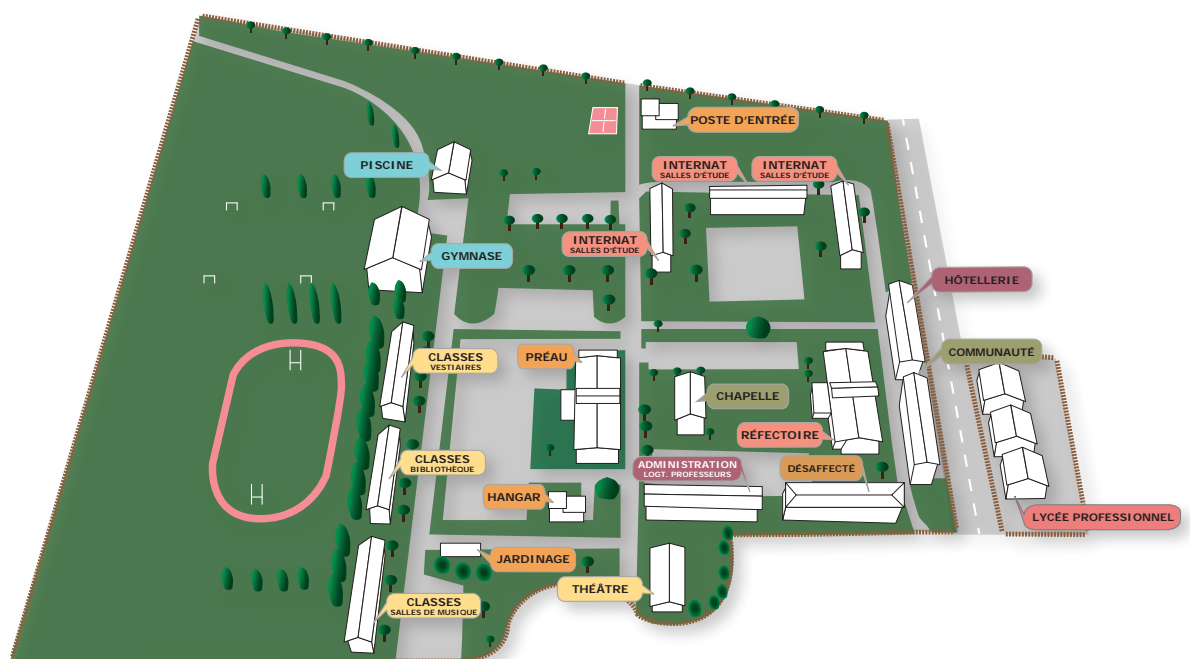
Mercredi 17 octobre



Mercredi 17 octobre 2012

## PROJET ÉDUCATIF

de reconversion de la *Zone Nord*



Un nouvel élan pour **LA MARTINERIE**

### Contacts

Abbé Vincent Béтин  
Directeur

Tél. : 02 54 29 84 36  
Fax : 02 54 29 80 77  
vincent.betin@gmail.com



- Communiqué de Presse ..... p. 3
- Qui sommes-nous ..... p. 4
- Les élèves, origines géographiques ..... p. 5
- Philibert Vrau..... p. 6
- En complément : extrait d'un article de presse ..... p. 7

## ***Contacts presse***

---

**Abbé Vincent Béтин**

Directeur

Tél. : 02 54 29 84 36

Fax : 02 54 29 80 77

[vincent.betin@gmail.com](mailto:vincent.betin@gmail.com)



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Le lycée professionnel P. Vrau :**

#### *UN PROJET ÉDUCATIF POUR LA MARTINERIE*

**Le 16 octobre 2012, la bénédiction du premier atelier de l'école privée technique P. Vrau donne le coup d'envoi du projet éducatif global de l'école Saint-Michel sur le site de la Martinerie.**

Pour rappel, au programme de ce projet : implantation de 250 élèves internes pour le lycée d'enseignement général et ouverture d'un Lycée professionnel de 150 élèves avec, à la clé, la dynamisation de la vie culturelle et sportive du site ouverte aux acteurs locaux.

En ouvrant ce premier atelier, ce nouvel établissement professionnel propose, comme commencement, deux classes de secondes pro en menuiserie et en électricité. L'ouverture des classes suivantes se fera progressivement. A court terme, les formations de charpente, plomberie et maçonnerie (restauration du patrimoine bâti) compléteront les métiers du bâtiment.

Pour cette rentrée, le chef de travaux et un professeur en électricité complètent les professeurs de l'école Saint-Michel qui donneront les cours aux élèves du lycée professionnel. D'autres professionnels interviendront dans le courant de l'année selon leur compétence. 8 élèves sont inscrits : débuts modestes mais prometteurs de la confiance faite à ce nouvel établissement.

Etablissement privé hors contrat comme de nombreux autres lycées professionnels de la région, la création de ce lycée a été faite selon les procédures du Rectorat et de l'Académie. Son enregistrement est en cours.

Notre projet est simple : proposer aux familles des élèves scolarisés dans nos écoles une formation professionnelle en continuité d'esprit et de projet pédagogique. L'organisation des cours, le calendrier des stages, les programmes de formation, la liste des intervenants répondent quant à eux aux attentes des artisans qui ont intégré notre projet pédagogique.

Comme le reste de notre projet, cette ouverture s'inscrit volontairement dans une dynamique de participation à l'économie locale par l'appel tant aux entreprises locales pour les travaux d'installation qu'aux fournisseurs de machines et de matériaux. L'installation de l'École Saint Michel à La Martinerie et l'ouverture d'un lycée professionnel dès 2012 sont les leviers de la valorisation immédiate du site.

Le projet éducatif de l'École Saint Michel, en partenariat étroit avec les acteurs locaux, c'est la garantie d'un nouvel élan pour La Martinerie dès 2012.



## L'ÉCOLE SAINT MICHEL

### Qui sommes nous ?

#### L'Ecole Saint-Michel

##### ◆ Etablissement scolaire privé Hors Contrat :

- Collège et lycée général (filières ES, L et S), elle accueille aujourd'hui en internat 170 garçons et compte depuis sa création un peu plus de 2500 anciens.
- Etablissement scolaire privé hors contrat, reconnu par le Rectorat et l'Académie (Code de l'établissement 0360671J), l'école Saint Michel est maîtresse de son projet pédagogique et du recrutement de ses professeurs. Elle ne reçoit aucune subvention publique et fonctionne sur un réseau de bienfaiteurs et un organisme boursier pour les familles demandeuses (ADEC : Association de Défense de l'Ecole Catholique).
- La scolarité annuelle de l'internat s'élève à 5200 euros

##### ◆ Aujourd'hui

- Elle est dirigée aujourd'hui par 5 prêtres et deux frères. 12 professeurs complètent l'équipe pédagogique et 5 employés assurent le fonctionnement de l'internat.
- Le site de Niherne n'est plus adapté à son évolution depuis dix ans : second cycle complet, nécessité de dédoubler les classes de 2de, 1ere, Tale.

##### ◆ Les résultats

- Près de 100% de réussite au bac et au BEPC
- Participation aux concours nationaux (Français, « le plumier d'or » pour la classe de 4ème ; Latin, « Concours Cicéron » ; Anglais, « Cambridge ») avec des lauréats réguliers dans les 10 premiers

##### ◆ Les anciens

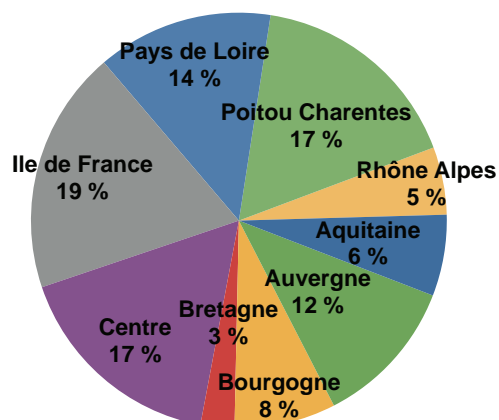
- Réussite et insertion dans tous les milieux professionnels de nos anciens élèves.
- Les liens entre les anciens par classe sont naturellement maintenus. Un réseau d'entraide s'est constitué.

##### ◆ L'avenir

- Pour pérenniser l'école, il nous faudrait : dédoubler les classes du second cycle, développer l'école avec des filières pro en réponse à une forte demande et créer un primaire pour assurer un bon recrutement
- Ces orientations ne sont pas réalisables aujourd'hui à l'école par manque de place (réfection et création des classes, construction d'un dortoir pour accueillir 250 élèves)



## ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES ÉLÈVES



- ◆ Statistiques faites en prenant en compte les élèves du lycée général et professionnel



## PHILIBERT VRAU

### Qui est-il ?

- Grande figure du patronat chrétien du XIXème, à l'origine de la Faculté catholique de Lille et de l'ICAM ; c'est lui qui inaugura la suppression du travail de nuit pour les femmes, la limitation de la durée quotidienne de travail à 10 heures...et lança le mouvement des caisses de chômage et de retraite. Le fil qu'il produisait était réputé pour sa solidité : c'était « le fil au chinois ».
- Déclaré Vénérable par la Sainte Eglise Romaine, son procès de béatification est en cours.



## LE LYCÉE P. VRAU EN QUELQUES QUESTIONS-RÉPONSES

***Vous dirigez le projet de création d'un lycée professionnel à Châteauroux. S'agit-il d'une opportunité ou d'un projet mûri de longue date ?***

C'est une opportunité qui réalise un projet réfléchi depuis longtemps. Comme mes confrères directeurs d'école secondaire, tous les ans je vois partir avec peine des élèves qui ne peuvent suivre les filières générales. Au cas par cas, nous avons essayé de trouver des solutions, contrats d'apprentissage, ouverture de classes technologiques en cours par correspondance, mais rien de bien satisfaisant.

Nous avons mené cette réflexion entre confrères et avec des amis artisans. Nous avons l'idée. C'est l'opportunité de la reprise du site militaire de la Martinerie, à l'est de Châteauroux, qui nous a laissé penser que nous pourrions la réaliser.

Cette base militaire bientôt désaffectée, non seulement répondait par ses bâtiments dédiés à l'enseignement aux besoins de l'école Saint Michel aujourd'hui, mais par ses ateliers-école, vastes et très fonctionnels, nous projetait immédiatement dans la création de filières techniques.

Par principe, il semblait que créer une filière technique séparée de nos écoles actuelles allait inscrire ce lycée professionnel en marge des autres écoles et de l'esprit que notre Fraternité leur avait donné : pépinière de vocations et de familles chrétiennes.

Mais comment faire vivre côte à côte, des élèves d'un lycée général et d'un lycée professionnel, sans donner l'idée d'un élitisme mal compris ? In vraisemblablement et au delà des

difficultés matérielles d'installation et d'organisation, l'enjeu décisif de cette création est de transmettre à nos élèves de l'enseignement général la grandeur et les valeurs du travail chrétien et à nos futurs élèves du technique l'amour des humanités.

Parce que le lycée professionnel nous permet d'avoir la même influence que celle que nous avons aujourd'hui dans nos écoles et parce qu'aussi au terme de cette formation, les élèves pourront s'installer à leur compte, nous avons retenu ce type d'établissement technique.

Nous avons la structure et l'expérience pédagogique, il nous manquait les compétences professionnelles. Les premiers artisans amis contactés ont été enchantés par le projet. De connaissances en recommandations, nous avons trouvé notre chef de travaux, des maîtres de stages, des professionnels référents. Aujourd'hui ce sont plusieurs dizaines d'artisans qui, en plus de leur métier, travaillent sur notre projet. A chaque nouvelle rencontre, nous avons constaté le même enthousiasme, le même désir de transmettre leur art. L'éclairage qu'ils nous ont apporté sur les diverses formations, compagnons ou lycées professionnels, nous a aidé à construire le projet pédagogique et l'organisation des stages.

Ainsi nous nous sommes donné 3 objectifs :

- Répondre à l'attente des familles et permettre aux élèves qui ne peuvent suivre l'enseignement général de rester dans nos écoles
- Répondre à l'attente des professionnels et à leur désir de transmettre et de former





## LE LYCÉE P. VRAU EN QUELQUES QUESTIONS-RÉPONSES

- Répondre à l'attente de nos écoles et transmettre les valeurs chrétiennes du travail, donner les moyens à nos élèves de fonder une famille chrétienne et enfin former nos futurs frères

### **Quelles sont les spécialités professionnelles possibles dès l'ouverture ?**

Avant de parler de spécialités il faut parler de spécificité : l'école chrétienne, c'est une attitude morale devant le maître : l'enfant doit apprendre à apprendre et ainsi recevoir un héritage. C'est pour cela que nous ferons attention à la formation chez les professionnels. Il y aura plus de temps de stage : l'élève travaillera selon un rythme qui ressemblera plus à la formation des compagnons.

Pour revenir aux spécialités disponibles dès l'ouverture, nous ouvrirons à la rentrée prochaine (1ère quinzaine d'octobre) la classe de seconde de deux bac pro, « Technicien Menuisier Agenceur », et « Electrotechnique Energie Equipements Communicants ». Notre intention est d'ouvrir chaque année un niveau de formation supplémentaire. Doivent suivre, selon notre financement, les bac pro « Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques » et « Intervention sur le patrimoine bâti » pour compléter les métiers du bâtiment : la demande en a été faite auprès de l'Education Nationale, avec en plus la Boulangerie. Nous espérons aussi monter l'an prochain (rentrée 2013) un lycée agricole pour ouvrir la section jardinier-paysagiste. Nous envisageons enfin très sérieusement une section charpente qui fait partie des options du bac pro « intervention sur le patrimoine bâti ».

Bien sûr au cours de leur formation, nous ferons passer à nos élèves le CAP et le BEP, mais notre intention n'est pas de nous limiter à ces diplômes.

### **De quel genre d'atelier les élèves disposeront-ils ?**

Les ateliers proposeront à la rentrée les machines et outils nécessaires à une première année. Il faudra les développer au cours des deux années suivantes au fur et à mesure que nous ouvrirons les classes supérieures. Nous avons l'intention d'installer des ateliers pédagogiques susceptibles de devenir des ateliers de production car nous souhaitons former les élèves sur des projets concrets et les mettre dans des situations comparables à celles de l'entreprise, notamment lors de chantiers-école.

### **Comment qualifiez-vous les candidats désireux de suivre ce cursus ? Y-a-t-il quelques tests pratiques ?**

Ils se présenteront en fin de troisième. Les candidats doivent être volontaires et aptes à suivre le cursus du bac professionnel. Cette formation est exigeante : elle requiert à la fois des compétences techniques supérieures à celles du CAP et du BEP, et des compétences intellectuelles suffisantes pour suivre une formation générale complète.

A leur candidature, et comme nous le faisons pour toute admission dans nos écoles, les futurs élèves devront réussir des tests pratiques : un stage à l'école Saint-Michel pour juger l'esprit et le niveau scolaire et un stage en entreprise pour juger le désir et les aptitudes au métier.

*extrait d'un article paru dans la revue du mouvement catholique des familles*